



IMAGINONS ENSEMBLE DES DEMAINS PLUS DURABLES

Cher(e) Sociétaire,

Votre établissement est assuré pour les garanties Responsabilité civile, Individuelle accident, Assistance et Protection Juridique, auprès de la Mutuelle Saint-Christophe : merci pour votre confiance !

Vous avez opté pour la formule Globale qui couvre automatiquement tous vos élèves en Individuelle Accident.

PAS D'AUGMENTATION POUR LA RENTRÉE 2020 - 2021

Pour la 5^e année consécutive, **le montant de votre cotisation reste inchangé** :

- ▶ Responsabilité Civile établissement, Assistance & Protection Juridique : 1,20 € TTC par élève inscrit.
- ▶ Individuelle Accident : 7,70 € TTC. Cette cotisation étant calculée sur 90 % des effectifs, elle revient pour l'établissement à 6,93 € TTC par élève.

NOUVEAU : LA DOCUMENTATION PARENT ÉVOLUE ET ADOPTE L'ÉCO-ATTITUDE !

Depuis 2016, la Mutuelle Saint-Christophe s'engage pour réduire son empreinte écologique. En 2020, la documentation parent passe au format digital. Elle vous sera transmise par e-mail, au mois d'avril.

RAPPEL

Vous avez la responsabilité d'informer les parents qu'une assurance scolaire a été souscrite pour le compte de leur enfant et de leur donner accès aux termes du contrat. Cette documentation répond à ces deux obligations.
C'est pourquoi, **il est essentiel que vous la transmettiez aux parents.**

Nous vous prions de croire, cher(e) Sociétaire, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Philippe Duvignac
Directeur Sociétaires,
Digital et Partenariats

Vos avantages Mutuelle Saint-Christophe

1

Services en ligne pour votre établissement

sur saint-christophe-assurances.fr

- ▶ Téléchargement d'attestation
- ▶ Déclaration de sinistre
- ▶ Régularisation des effectifs

2

Services en ligne pour les parents

sur saint-christophe-assurances.fr

- ▶ Téléchargement d'attestation
- ▶ Information sur les garanties
- ▶ Déclaration de sinistre

3

Accompagnement

- ▶ Gestion de votre image en cas de crise médiatique*

4

Actions de prévention

- ▶ Des actions de prévention adaptées : sensibilisation aux risques numériques, formation 1^{er} secours

*Déclenchement du service soumis à l'appréciation de la situation au cas par cas

Vos prochains rendez-vous avec la Mutuelle Saint-Christophe

Avril 2020

Réception des documents relatifs à l'**Individuelle Accident des élèves**. Vous devez impérativement transmettre ces documents aux parents d'élève.



Juin 2020

Espace parent

Les parents peuvent désormais retrouver les informations relatives à l'assurance Individuelle Accident de leur enfant pour la prochaine rentrée sur l'espace parent accessible depuis saint-christophe-assurances.fr



Août 2020

Réception de votre appel de cotisation pour la rentrée 2020-2021. Votre cotisation est calculée sur les derniers effectifs connus.



1^{er} Septembre 2020

Rentrée scolaire

N'attendez pas pour régulariser vos effectifs sur votre espace sociétaire accessible depuis saint-christophe-assurance.fr. Cette action permet d'actualiser votre cotisation calculée en août, en fonction de vos effectifs réels.

Déclarez vos effectifs sur votre espace sociétaire accessible sur saint-christophe-assurance.fr

Novembre 2020

Fin de la régularisation de vos effectifs en ligne. Vous ne pouvez plus déclarer vos effectifs depuis votre espace sociétaire.

